

Décision

Générale

colonial

Décision n° 340 Mutations

n° 340

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

12 septembre 1914

Numéro JO

n° 215 du 30/09/1914

Date du numéro

30 septembre 1914

TEXTE INTÉGRAL

et pour compter du 1er Septembre, la solde mensuelle de l'interprète de la police urbaine Mohamed Abdou a été porté de 110 à 125 francs; ont été nommés – Police urbaine: caporal, Maha Samatar; askari de 1re classe: Aad Ouarsama, ancien caporal à la brigade indigène; askaris de 9me classe: Otman Youssouf et Aouad Mohamed en remplacement de Maha Samatar promu et de Mohamed Djama et Haid Daalé, licenciés.